

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 29/04/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé - BRHF
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin (généraliste) itinérant
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962 02 PROGRAMME R.H : 970 01 CODE POSTE : 9760 CENTRE DE TRAVAIL : 322
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – TAHITI – PAPEETE – BRHF - Pôle de gestion des itinérants et des travaux supplémentaires
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Sous la responsabilité du Directeur de la santé, le médecin exerce ses fonctions au sein du Pôle de gestion des itinérants et des travaux supplémentaires et assure le remplacement temporaire d'un confrère dans un centre médical relevant de la Direction de la santé. Il assure la prise en charge de la santé de la population. Il gère également la structure sanitaire sous l'autorité de la subdivision de santé en assurant la continuité des soins médicaux et préventifs. Il sera amené à faire des astreintes 24h sur 24.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Selon les effectifs des centres médicaux ou il exerce
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Directeur de la santé LIAISONS FONCTIONNELLES : - Le responsable du Pôle de gestion des itinérants et des travaux supplémentaires - Liens dans le centre médical avec le subdivisionnaire de santé, l'équipe paramédicale, le secrétariat, etc.
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE :
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Disponible à tout moment - En position d'astreintes 24h sur 24 - Isolement et insularité - Découverte des îles, ses populations et leur culture - Travaille en étroite collaboration avec les différentes structures sanitaires de l'archipel et le Centre hospitalier, notamment le SAMU, les services de l'île, etc.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : Assurer les missions de médecine préventive, éducative et effectuer des consultations courantes : ➤ Consultation de protection maternelle et infantile ; ➤ Santé scolaire ; ➤ Prévention secondaire (suivi des chroniques) ; ➤ Education pour la santé en milieu scolaire et associatif. Assurer les missions de médecine curative : ➤ Établir un diagnostic et les prescriptions de traitement ou d'examen complémentaires. ➤ Mettre à jour le dossier clinique des patients. ➤ Appliquer et superviser l'application de protocoles médicaux et paramédicaux. Gérer les affaires administratives des structures de santé des îles où il est affecté temporairement
14	ACTIVITES ANNEXES : • Participer à la formation des agents ; • Assurer des missions médicales au sein des subdivisions.

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Médecine générale - Diplôme d'État de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale ; Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de médecin spécialisé en médecine générale sur le territoire français.

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	➤ Sens des responsabilités			X
	➤ Rigoureux, organisé, méthodique			X
	➤ Polyvalent			X
	➤ Disponibilité			X
	➤ Capacités de travail en équipe			X
	➤ Adaptabilité			X
	➤ Maîtrise des outils de bureautique		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : ➤ Urgences ➤ Santé publique ➤ Exercice en milieu insulaire
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : minimum 1 an
----	--

Le chef de service

Date :

Signature :

L'agent

Date :

Signature :